

## REUNION PUBLIQUE : PORTRAIT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS

Archamps le 24 septembre 2019

**Mardi 8 octobre à 19h dans les locaux de la Communauté de communes du Genevois à Archamps, le cabinet en charge de l'évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale présentera le portrait chiffré et illustré de l'évolution du territoire depuis 2014. Le public est invité à venir s'informer sur les changements en termes d'habitat, transport, environnement, paysage, occupation de l'espace, évolution de la population, économie, équipements... et à échanger sur ces sujets en présence des services de l'Etat et d'élus communautaires.**

### **Une réunion publique pour faire le point sur la réalisation des objectifs du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) à mi-parcours**

Les élus de la Communauté de communes du Genevois ont approuvé à l'unanimité le SCOT le 16 décembre 2013. Ce document réglementaire définit les objectifs et orientations en matière d'aménagement du territoire à l'horizon 2024. Il encadre les documents d'urbanisme communaux et les grands projets d'aménagement et de construction sur le territoire des 17 communes.

Ce document arrive au moment de l'évaluation de son application à mi-parcours : cette évaluation permet de faire un bilan des évolutions (démographiques, foncières, infrastructures...) et de constater les conséquences sur la vie du territoire. Cette étape clé vise également à mesurer les apports d'un tel document et les difficultés d'application, les marges d'amélioration possibles, le degré d'avancement dans la réalisation des objectifs et d'identifier les écarts.

### **Les grandes tendances qui seront expliquées le 8 octobre**

L'urbaniste en charge de l'étude présentera le portrait illustré du territoire avec des données chiffrées et cartographiées. Les participants seront invités à partager leurs réactions en deuxième partie de soirée, notamment sur :

- Le profil de la population (évolution du nombre de ménages, âge de la population, activité...)
- La consommation foncière (logement, économie, agriculture...)
- La préservation des ressources, notamment environnementales et agricoles
- Les déplacements quotidiens (évolution des usages)
- Le développement des infrastructures

Le Schéma de cohérence territoriale du Genevois 2014-2024 est organisé en 5 axes :

1. un territoire durable
2. des richesses préservées
3. un territoire alliant ville et nature
4. la CCG, entrée Sud de Genève
5. la CCG, une offre de qualité et de proximité pour ses habitants

## INFOS PRATIQUES

Réunion publique « Portait de territoire : quelles évolutions ces 5 dernières années, et quels enjeux ? »

Mardi 8 octobre à 19h00

A la Communauté de communes du Genevois, Amphithéâtre Orjobet  
38 rue Georges de Mestral – Bâtiment Athéna 2 – Archamps Technopole

Entrée libre

Plus d'informations : [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr) ou 04 50 95 92 60

### **CONTACT PRESSE :**

Nadine ROULIN

Communauté de Commune du Genevois

Responsable communication

[nroulin@cc-genevois.fr](mailto:nroulin@cc-genevois.fr) - 04 50 95 92 60